

**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Le vendredi 19 novembre 2021 à vingt heures et trente minutes.**

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf novembre, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ingouville légalement convoqués en date du vendredi 12 novembre, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude DUBOC, Maire.

**Etaient présents** : M. DUPIN Philippe, M. OUIN Christian, M. RENEAUX William, M. DAVID Benoît, M. MONTIGNY Frédéric, M. CARPENTIER Jean-Claude, Mme OMER Laure, Mme BLONDEL Marie-Thérèse

**Absents excusés** : M. RIDEL Hugues, Mme GAUDRY Patricia

Le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2021 est lu et adopté à l'unanimité.

**Secrétaire de séance** : Mme OMER Laure

**CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL**

Monsieur le maire précise que quinze candidatures ont été reçues suite à la parution de l'annonce d'offre d'emploi auprès du Centre de Gestion de Seine-Maritime et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour le poste d'agent technique communal. Monsieur le maire précise que notre offre d'emploi pour la commune nécessite la création d'un emploi contractuel permanent à temps complet, avec l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder un total de six années.

Un jury d'entretien d'embauche pour le recrutement de l'agent technique sera mis en place.

Les candidatures seront analysées avant de procéder à des entretiens individuels.

Cette création de poste est adoptée à l'unanimité.

**INDEMNITE DE CONFECTION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES**

Monsieur Jean-Claude DUBOC informe l'assemblée présente que l'indemnité de conseil versée habituellement chaque année à Mme FLEURY Séverine, trésorière des finances publiques de Saint Valery En Caux, a été supprimée dès l'année 2020.

Cependant, il est prévu d'octroyer au comptable une indemnité de confection des documents budgétaires.

Le conseil municipal décide de verser une indemnité de 30.49 € brut à Madame FLEURY.

**PROPOSITIONS DU COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Le Comité Communal d'Action Sociale s'est réuni le 28 octobre 2021 pour préparer et faire des propositions au Conseil sur les opérations de Noël.

Monsieur Jean-Claude DUBOC rappelle à l'assemblée qu'il délègue, à ce jour, la présidence de ce C.C.A.S. à M. Philippe DUPIN, premier adjoint.

**Dotation de Noël** : Il a été proposé de maintenir cette dotation aux aînés âgés de 65 ans et plus. 37 personnes seules et 23 couples sont concernés.

Il est proposé de réévaluer cette dotation en 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Colis de Noël 2021** : Une nouvelle fois, à titre exceptionnel et pour tenir compte du contexte sanitaire de l'année en cours qui n'a pas permis d'organiser le repas des aînés 2021, il a été proposé de reconduire les modalités décidées pour le colis de Noël 2020.

Il est proposé d'offrir un colis de friandises aux 3 ingouvillaises et ingouvillais qui ont quitté la commune dans le courant de l'année 2021.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Repas des aînés** : Compte tenu du contexte sanitaire des années 2020 et 2021, il n'a pas été possible d'organiser les repas des aînés comme de coutume.

Il est donc proposé d'organiser, à titre exceptionnel, deux repas des aînés en 2022.  
Le premier repas serait programmé le dimanche 27 mars 2022 pour l'arrivée du printemps.  
Le deuxième repas serait prévu le dimanche 25 septembre 2022, date habituelle des précédents repas.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **VALIDATION DE LA POSE DES POTEAUX INCENDIE**

Monsieur le maire informe les conseillers que le devis DELAHAIS, pour la pose de 5 poteaux incendie, a été légèrement augmenté. Cela concerne la confection de 3 murets de protection derrière les poteaux incendie.

Cette nouvelle facturation est acceptée à l'unanimité.

### **REMPACEMENT DU CHAUFFE EAU DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur BRETON, plombier, a transmis un devis pour le remplacement du chauffe – eau de la cuisine datant de plus douze ans et très entartré.

Il est prévu également de déplacer la vanne d'arrêt d'eau dans la cuisine, peu accessible, car placée sous l'étagère sous l'évier.

Ce devis est accepté à l'unanimité.

### **AMENAGEMENTS PAYSAGERS DE L'ESPACE COMMUNAL**

L'entreprise CAVELIER LAPERT a été sollicitée pour divers travaux d'entretien et d'aménagement paysager et nous a transmis trois devis.

#### Entretien de la mare Rue des Fleurs :

La remise en état du bassin servant de réserve incendie, débroussaillage, ramassage et évacuation des déchets verts.

Un contrat d'entretien avec 3 passages par an en 2022, comprenant le débroussaillage et fauchage des bords intérieurs du bassin sans évacuation.

#### Création de massifs fleuris en bordure de cimetière :

Réfection du massif sur le trottoir entre la Route de Saint-Riquier et le cimetière avec enlèvement des végétaux, décaissement sur environ 30 cm et enlèvement de la terre, apport de terre et terreau mélangés, plantation de rosiers de différentes tailles.

Création d'un massif fleuri à gauche du portillon d'entrée entouré d'une bordure de grès.

Les 3 devis proposés sont adoptés à l'unanimité.

### **DOTATION SUPPLEMENTAIRE DU LIVRET HISTORIQUE.**

Suite à la remise du livret historique du samedi 23 octobre 2021, des demandes pour obtenir d'autres exemplaires ont été exprimées par les habitants.

Après discussions, il est décidé de remettre 2 exemplaires supplémentaires maximum aux habitants qui en feraient la demande moyennant une participation financière de 20 € (vingt euros) par exemplaire.

Un exemplaire pourra être remis gracieusement, avec l'accord de monsieur le Maire, aux anciens habitants d'Ingouville intéressés.

Les habitants n'ayant pas encore reçu ce livret peuvent venir le demander en mairie.

Un exemplaire de cet ouvrage sera remis aux nouveaux habitants de la commune.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**- Cérémonie des vœux 2022 :** Elle se déroulera le **dimanche 09 janvier 2022 à 15 heures 30** salle de la Liberté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures et trente minutes.